

FORMATION ANIMATEUR

BABY GYM
MODULE 2 et 3/3

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- Animer bénévolement un cours de Baby Gym
- Encadrer des prestations de découverte de l'activité gymnastique pour un public de petite enfance (de 15 mois à 6 ans)
- Garantir aux pratiquants des conditions de sécurité et de maîtrise de l'environnement
- Appréhender le programme Access Gym : philosophie, objectifs, orientations
- Faciliter l'organisation des animateurs dans leurs tâches de tous les jours

Public et pré-requis

- Être titulaire d'une licence FFGym de la saison en cours
- Avoir 18 ans minimum
- Avoir suivi la formation "Animateur - Module 1/3 - Animer"
- Pass sanitaire obligatoire

Durée : 25 h

Répartition

- Module 2 : 12 h
- Module 3 : 13h

Effectif en formation : 15 stagiaires

Frais pédagogiques

- salarié OPCA : 500 €
- bénévole club : 246 €
- bénévole club QualiClub Bronze : 166 € (aide régionale)

Frais de pension

Gestion individuelle

Calendrier / Lieux

Module 2 et 3 : **samedi 18 au lundi 20 décembre 2021** (samedi de 13h30 à 19h, dimanche de 9h à 19h, lundi de 9h à 16h)

[lieu à déterminer]

Accessibilité : tous publics, PSH et PMR (locaux et formation)

QCM

Les responsables Baby Gym se déplaceront sur les départements.

Inscription

Les inscriptions se font sur l'extranet du site ffgym.fr dans la rubrique FFGymLicence : Formation / Gestion des sessions

Date limite d'inscription

AVANT LE 10 DÉCEMBRE 2021

Coordonnateurs pédagogiques

- Jocelyne BAUDELOCHE - jocelyne.baudeloche@gmail.com [06 64 62 77 22]
- Solène DUFOUR - dufoursolene.gym@gmail.com [06 88 33 98 89]

FORMATION ANIMATEUR

BABY GYM
MODULE 2 et 3/3

Contenus

- Conception, mise en place d'ateliers et mise en œuvre : acquisition de savoir-faire et savoir-être dans l'encadrement de séances
- Développement psychomoteur de l'enfant et notions médicales : permettre à l'animateur de pouvoir accompagner le développement psychomoteur de l'enfant
- Structuration de séances : favoriser la mise en œuvre de séances Baby Gym adaptées au public
- Parentalité : permettre à l'animateur de mieux impliquer les parents dans la séance
- Musique, rythme et comptines : favoriser le développement de la coordination et de la dissociation des mouvements, grâce à l'utilisation du support musical, des jeux de rythmes et des comptines dans les séances de Baby Gym
- Méthodologie du programme Access Gym Général : mettre en œuvre les outils pédagogiques FFG en fonction du public
- Attitude de l'animateur face au référent affectif : savoir accompagner le référent affectif dans la relation avec son enfant (parentalité)
- Démarche QualiClub

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrements

- Gymnase spécialisé (cours pratique et travaux dirigés)
- Formation participative active alternant apports théoriques et mises en situations pratiques d'animation
- Mallette pédagogique - kit d'animation présenté sous forme de fiches et de dessins
- Livret de présentation de l'activité, livret du pratiquant, vidéos de présentation

La formation sera assurée par des formateurs de l'équipe technique régionale et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

Moyens de suivi et d'évaluation de la formation

- Fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs
- Évaluation de satisfaction complétée par les participants
- Bilan réalisé avec les stagiaires
- Certification de fin de formation :
 - Une production personnelle d'un cycle de 5 séances
 - Un QCM de 30 questions
 - Une séance pédagogique
 - Un entretien portant sur la séance pédagogique
- Obtention du PSC1 – Attestation à transmettre au Comité de Bretagne



Contact

Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut – 35000 Rennes
 Mail : secretariat@ffgymbretagne.com - Tel : 02 23 46 73 81
 N° d'activité : 53 35 08167 35 - Siret : 410 506 596 00049